

Démission au nom de la bonne gouvernance

Articles

Le 23 octobre 2006 | | 4 messages

gouvernance

Jacques Van Gompel n'est plus bourgmestre de Charleroi. Il a été inculpé de faux, usage de faux et détournement. Il a été incarcéré.

Jacques Van Gompel a remis sa démission à Elio di Rupo, le Président de son parti le PS. Elio di Rupo a salué la dignité de cette démission.

Il s'est aussi dit « consterné par l'incarcération de

Jacques Van Gompel dont chacun s'accordait à reconnaître l'honnêteté et la probité ».

C'est un nouveau « coup dur » pour la Ville de Charleroi. Et il y aura un audit général pour examiner les pratiques et le fonctionnement des décisions de la Ville.

Le 1er échevin, Jean-Paul Demacq, remplace Van Gompel : il fait fonction de bourgmestre jusqu'au 4 décembre. Dans un premier temps, les autres échevins de la Ville avaient même parlé de démissionner. Ils estimaient que « s'il y a responsabilité dans les dossiers, elle est collégiale, et elle n'est pas celle d'un seul homme. »

On parle aussi beaucoup de la bonne gouvernance et de la transparence en politique. Rappelons donc ceci : une personne, politique ou non, inculpée par la justice, mise en prison avant d'avoir été jugée dans un procès, est une personne à qui la justice reproche de ne pas avoir respecté la loi. On ne peut pas la considérer comme coupable. Seul un procès peut déclarer que cette personne, politique ou non, est coupable ou innocente. Cette définition est valable malgré la mode, l'humeur ou la rumeur. Voilà pour la bonne gouvernance des mots.

Pour la bonne gouvernance en politique, c'est une autre affaire. Que reproche-t-on à Van Gompel ? Dans les scandales- ceux de la « Carolorégienne » et de l'ICDI, il n'avait jamais été inquiété. Le bourgmestre a une réputation d'homme intègre. Et aux dernières élections, il a obtenu le plus haut score : 18 000 voix de préférence.

Après les élections communales, une nouvelle affaire, liée à la Carolorégienne a éclaté. Une affaire de marchés publics truqués. Deux hauts fonctionnaires communaux : Jean Pol Incecca et Patrick Roeland ont été inculpés. Jacques Van Gompel avait été entendu la semaine dernière comme témoin dans cette affaire. Vendredi soir, il a été inculpé et emprisonné. Il aurait notamment signé des documents irréguliers.

Van Gompel ne pouvait rester bourgmestre. Il a donc démissionné. A la suite des affaires et avant les élections, un « livre blanc de la bonne gouvernance » a été signé par les 4 partis

démocratiques représentés au Conseil communal de la ville : Ecolo, MR (libéraux), CDH (anciennement sociaux-chrétiens) et PS (socialistes).

Trois de ces partis sont d'ailleurs dans la nouvelle majorité (PS, MR et CDH) qui appliquera cette nouvelle gouvernance. Jacques Van Gompel ne sera pas de ceux-là...